



Rapport annuel du conseil d'établissement 2025-2026

Année scolaire 2025-2026

Rédigé par

Mme Annie Grondin, directrice
et
Mme Cynthia St-Pierre

Adopté par le conseil d'établissement le

Rapport annuel du conseil d'établissement 2025-2026

Année scolaire 2025-2026

Le conseil d'établissement est une structure décisionnelle avec des mandats précis stipulés par la loi sur l'instruction publique, et ce dans un climat de partenariat.

Notre conseil d'établissement a tenu 5 séances au cours de l'année scolaire 2025-2026 :

- Mardi 14 octobre 2025
- Mardi 9 décembre 2025
- Mercredi 28 janvier 2026
- Mardi 28 avril 2026
- Jeudi 18 juin 2026

Le conseil d'établissement est composé de 8 membres :

Quatre parents :

- Mme Cynthia St-Pierre, agissant à titre de présidente du conseil d'établissement.
- Mme Andréane Beaulieu, agissant à titre de présidente substitut du conseil d'établissement.
- Mme Nathalie Racette, agissant à titre de représentante au Comité de parents du Centre de services scolaire de l'Énergie.
- Mme Coralie Doyon, agissant à titre de représentante substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire de l'Énergie.

1. FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

...

74. Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique.

Pour l'exercice de ces fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école.

À cette fin, il favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et les représentants de la communauté, ainsi que leur participation à la réussite des élèves.

*1988, c. 84, a. 74;
1997, c. 96, a. 13;
2002, c. 63, a. 6;
2008, c. 29, a. 4.*

Quatre membres du personnel :

- Mme Jessika Montplaisir, enseignante
 - Mme Chantale Cloutier, enseignante
 - Mme Sophie Desrochers, personnel professionnel
 - Mme Sandra Veillette, service de garde et personnel de soutien
-
- À toutes ces personnes, il faut ajouter la présence de Mme Annie Grondin, directrice.

Résumé de quelques réalisations en 2025-2026

- Les dons reçus
 - Club social Ste-Thérèse : 1560\$ pour des collations et des déjeuners
 - La clé des Sons : 1000\$ pour des activités pour les élèves
- Participation à des concours
 - Desjardins
 - Dictée PGL

- **Projet éducatif**

Tout au long de l'année, l'équipe-école a travaillé sur le projet éducatif afin de soutenir le respect, le bien-être et la persévérance pour accompagner nos élèves vers la réussite.

Voici quelques actions travaillées cette année en lien avec nos moyens.

- Animations de lecture
- Fête de la lecture
- Lecture jumelée
- Lecture quotidienne
- Conseil étudiant
- Construction du Gazebo
- Ajout de tables sous le Gazebo
- Procédure pour l'utilisation et le rangement du matériel de la cour d'école
- Liste d'activités en lien avec des apprentissages pouvant être vécus dans la cour d'école



- Accueil des élèves par les enseignants
 - Ateliers d'Espace Mauricie
 - Vêtements avec le logo de l'école
 - Étoiles du mois au gymnase
 - Billets « coup de cœur »
-
- Les élèves ont eu la chance d'avoir des animations du programme Hors-Piste. Les ateliers ont pour but de faire de la prévention en lien avec l'augmentation constante de l'anxiété. Ces animations développent des compétences psychosociales (gestion des émotions, gestion de conflit, développer son jugement critique, être en mesure de prendre de bonnes décisions, développer le bien-être de soi, etc.).
 - Plus d'une soixantaine de plans d'intervention ont été réalisés en équipe multidisciplinaire afin de concerter nos actions pour aider nos élèves plus vulnérables tant sur le plan du comportement que des apprentissages. L'excellente préparation et la rigueur des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels impliqués ont permis d'aider un grand nombre d'élèves.
 - Trois journées pédagogiques flottantes au calendrier :

13 février : - Bulletins

13 mars : - Formation ITCA pour tous les enseignants

24 avril : - Rencontre du comité des normes et modalités et comités pour le projet éducatif

- L'année 2025-2026 aura été une année particulière en raison des coupures budgétaires. Nous ne pouvons qu'être fiers de la capacité d'adaptation du personnel. Bravo à tous!

Résumé des rencontres du conseil d'établissement

14 octobre 2025

- Mme Annie Grondin présente ses souhaits de bonne collaboration pour le conseil d'établissement.

- Élection à la présidence du conseil d'établissement ainsi que la nomination d'un secrétaire.
 - Présidente : Mme Cynthia St-Pierre
 - Substitut à la présidence : Mme Andréane Beaulieu
 - Secrétaire : Mme Chantale Cloutier
- Présentation des règles de régie interne.
- À la suite de l'assemblée générale annuelle des parents, c'est M^{me} Nathalie Racette qui agira à titre de déléguée au comité de parents du Centre de services scolaire de l'Énergie et Mme Coralie Doyon sera son substitut.
- Les membres du conseil d'établissement déterminent le calendrier des réunions pour l'année scolaire.
- Le conseil d'établissement adopte son budget de fonctionnement révisé.
- Le conseil d'établissement adopte une résolution pour la libération des fonds à destination spéciale.
- La direction parle de l'importance de la sécurité lors des sorties piétonnières et le conseil d'établissement adopte le protocole présenté par la direction d'école.
- Le conseil d'établissement adopte le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
- Le conseil approuve la fermeture du service de garde lors de la journée pédagogique du 5 janvier pour formation des employés.
- La direction fait un suivi sur le projet éducatif.
- Formation : La direction informe les nouveaux membres de la formation obligatoire. La direction présente la capsule complémentaire du projet éducatif.

9 décembre 2025

- La direction présente les contenus obligatoires pour approbation.
- Le conseil adopte le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

- La direction consulte et présente l'acte d'établissement aux membres du conseil.
- La direction fait un suivi sur le projet éducatif.
- Formation : La direction présente la capsule sur le régime pédagogique et la grille-matières.

28 janvier 2026

- La direction présente et explique les grilles-matières pour l'année 2026-2027.
- La direction consulte les membres du conseil d'établissement sur les critères de sélection d'une direction d'école.
- La direction informe le conseil d'établissement sur les critères d'inscription et les services éducatifs dispensés à l'école en 2026-2027.
- La direction fait un suivi sur le projet éducatif.
- Formation : La direction présente la capsule sur le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

28 avril 2026

- La direction présente les documents « Règles de fonctionnement des services de garde et programme d'activités ».
- La direction présente les principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents.
- La direction présente les différents budgets remis aux écoles dans le cadre des mesures protégées.
- La direction consulte les membres du conseil d'établissement sur le nombre de représentants de chaque groupe au conseil d'établissement pour 2026-2027.
- La direction consulte les membres pour le code de vie de l'école.
- La direction fait un suivi sur le projet éducatif.

- Formation : discussion sur le visionnement des capsules sur le budget et les frais scolaires.

18 juin 2026

- La direction présente les listes de fournitures scolaires pour la prochaine année.
- La direction présente les frais qui seront chargés aux parents en début d'année.
- Une résolution est faite pour les fonds à destination spéciale.
- Le conseil adopte le budget de fonctionnement pour 2026-2027.
- La direction présente l'évaluation du plan de lutte pour 2025-2026 et le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour 2026-2027.
- La direction présente la reddition de compte du projet éducatif.
- Les membres du conseil d'établissement adoptent le rapport annuel 2025-2026.

En terminant, la présidente du conseil d'établissement et la direction désirent remercier tous les membres pour leur contribution et leur soutien à la prise des décisions. De plus, des remerciements sincères sont adressés à tous les membres du personnel pour leur bienveillance, leur dévouement et leur engagement quotidien auprès des élèves.



Cynthia St-Pierre,
Présidente



Annie Grondin,
Directrice